

loir bien pourvoir aux besoins du service de Sa Majesté.

Les comptes pour les divers départements seront mis devant vous dans le plus court délai possible.

Honorables Messieurs, et Messieurs :

Il a plu à la Providence de favoriser notre pays d'une abondante récolte l'automne dernier, et nous voyous autour de nous, à l'heure qu'il est, les signes d'une nouvelle vie commerciale. Je prie instamment que les indices de cette prospérité continuent à s'accroître, et que notre peuple ait abondamment lieu d'être reconnaissant du bien-être du pays et du maintien de la loi et de l'ordre.

C'est de vous qu'il attend les amendements et changements, qui de temps à autre deviennent nécessaires dans les lois, mais je me réjouis de voir qu'il reste bien peu de sujets d'une nature large et importante demandant une législation immédiate.

Je vous laisse à l'accomplissement de vos devoirs législatifs.

Son Excellence se retire alors et l'hon. M. l'Orateur prit son siège.

HON. M. WALKER s'approcha de la table et prêta le serment prescrit par la loi.

Sur motion de l'hon. M. *Vancouver*net secondé par l'hon. M. *Knowlton*, il est résolu que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain.

VISITE ROYALE AU CANADA.

L'HON. M. VANKOUGHNET présente alors une dépêche du Secrétaire de Sa Majesté, pour les Colonies, en réponse à l'adresse des deux chambres, invitant Sa Majesté à honorer ses sujets de sa présence à l'occasion de l'inauguration du Pont Victoria. La dépêche est comme suit :

CANADA, } DOWNING, STREET,
No. 6. } 30 Janvier 1860.
MONSIEUR,

Comme les deux chambres de la législature canadienne se réuniront bientôt pour la dépêche des affaires, il devient de mon devoir de vous informer que l'adresse qu'elles ont adoptée conjointement, à la clôture de la dernière session, a été dûment présentée à la Reine, et très-gracieusement reçue par Sa Majesté.

2. Dans cette adresse, le conseil législatif et les communes du Canada prient instamment la Reine de recevoir en personne le tribut de leur attachement invariable à son règne et d'honorer de sa présence ses sujets de l'Amérique Septentrionale Britannique, lors de l'ouverture du grand Pont Victoria, accompagnée du Prince-Epoux, et de tels autres membres de la Famille Royale, par lesquels il lui plaira de se faire suivre en cette occasion.

3. Sa Majesté met une haute valeur à l'attachement pour Sa Personne et à la loyauté envers Sa Couronne, qui ont inspiré cette adresse, et je suis chargé d'assurer la législature, par votre canal, quel vif intérêt prend la Reine à la prospérité croissante du Canada, au bien-être et contentement de ses sujets dans cette province

importante de son empire, et à l'achèvement de l'ouvrage gigantesque, qui est le digne emblème des succès industriels de peuple.

C'est avec un sincère regret que Sa Majesté se trouve dans l'impossibilité de se rendre à cette loyale invitation. Sa Majesté sent que ses devoirs au siège de l'Empire lui interdisent une absence aussi longue et à une aussi grande distance, que celle qu'occasionnerait nécessairement une visite au Canada.

Cependant, animée du plus ardent désir de témoigner, autant qu'il est en Elle, de sa vive appréciation de la loyauté affectueuse de Ses sujets Canadiens, la Reine m'enjoint de vous exprimer son espoir, qu'à l'époque où sera fixée l'ouverture du Pont, il pourra être possible à Son Altesse Royale le Prince de Galles d'assister à la cérémonie, au nom de Sa Majesté, et d'être témoin des scènes agréables auxquelles la Reine elle-même ne pourra participer.

La Reine espère que rien n'interviendra contre cette arrangement, car c'est le désir sincère de Sa Majesté que le jeune Prince, à qui doit retourner la couronne de cet Empire, ait l'occasion de visiter la partie de Ses domaines d'où lui est venue cette Adresse, et fasse connaissance avec un peuple, pour les progrès rapides duquel vers la grandeur, Sa Majesté, de concert avec Ses sujets de la Grande-Bretagne, éprouve une vive et durable sympathie.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

NEWCASTLE.

Gouverneur,

Le Très-Honorable

SIR EDMUND WALKER HEAD, BARONET,
&c., &c., &c.,

CONSEIL LÉGISLATIF.

Mercredi, 29 Février 1860.

TRANSACTION DES AFFAIRES DE ROUTINE :

COMITÉ DES CONTINGENTS.

L'HON. M. ROSS proposa que les messieurs suivant formassent le comité des *contingents*, savoir :—Les hon. MM. Knowlton, Moore, Walker, Matheson, Boulton, Taché, Seymour, Perry, Crawford, Campbell, Alexander, Kierzkowski, Christie et Armstrong.

Le même hon. membre proposa ensuite que les hon. MM. Ferrier, Matheson, Seymour, Tessier de la Terrière, Prince et Hollis Smith formassent le comité de régie pour les journaux.

PRISE EN CONSIDERATION DE L'ADRESSE.

L'HON. M. BOULTON, en proposant les résolutions remarque, que, quoiqu'il soit membre de la législature depuis bon nombre d'années et que la tâche qu'il remplit aujourd'hui lui fut souvent dévolue, cependant il ne l'avait jamais fait avec autant de plaisir qu'en cette occasion-ci. Il était rempli d'admiration pour les arrangements faits, par l'hon. ministre des Finances, pour consolider la dette provinciale. Il y a quelques années, il lui était arrivé d'être en Angleterre lorsque